



## Réunion du 29 novembre 2024

### Bureau Directeur CD82

Tous les membres étaient présents.

- Validation du Compte rendu de la dernière réunion  
CR validé.

- Organisation du comité

Point sur les tâches des membres du comité, chaque membre doit participer équitablement pour ce qui est des délégations lors des qualifications (en zone et phases finales), en championnat Régional et en championnat de France, sachez que ces postes sont de toute façon à pourvoir, il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui pallient au manquement de disponibilité des autres.

Concernant les frais de déplacement des membres élus, c'est un poste de dépense important dans notre budget. Merci d'optimiser vos déplacements.

Les commissions devraient se réunir au moins deux fois par an, plus si nécessaire.

Le parking est très souvent plein l'après-midi, la commission technique propose d'aménager un espace réservé aux élus et visiteurs du comité de pétanque et de lyonnaise sur le parking, au fond, après la rampe d'accès handicapé de l'entrée du boulodrome, il faut analyser la faisabilité.

Au niveau administratif, le comité n'a pas de sauvegarde informatique, nous avons un devis à hauteur de 642 euros de notre prestataire de service informatique. Le trésorier pense que c'est une dépense utile, la décision est mise au vote : validée à l'unanimité.

Point sur les disponibilités des membres pour la coupe de Noël vétérans organisée par le cd82 début décembre.

Organigramme du comité, voir en pièce jointe.

Désignation des représentants du comité pour les commissions CRO :

Discipline : Henri FACCIN, arbitrage Jean-Claude BALY, compétitions : Claude MONCUQUET, jeunes : Christian COLMAGRO, féminines : Christiane BENECH

En 2026 le cd82 recevra la grande ligue pendant le week end de l'ascension (du jeudi au dimanche),

- Organigramme des commissions

Voir en pièce jointe.

- Questions diverses

Rendez-vous avec la mairie la semaine prochaine pour la réfection des terrains au Cours Foucault derrière le monument aux morts, suite à leur dégradation à l'issue de la fête des 400 Coups de début septembre.

La commission technique sera présente.

Point boulodrome : Le responsable municipal de la direction des sports pour la gestion des équipements sportifs est passé au boulodrome pour constater l'état des toilettes du bas (toujours les mêmes problèmes d'odeur et d'entretien du bloc urinoir quand les utilisateurs ne tirent pas la chasse d'eau systématiquement). Concernant la réfection des terrains, un essai avec une balayeuse a été fait cet été, même si la couche superficielle est enlevée, on ne sait pas vraiment de quoi est faite la couche en dessous, une réunion est prévue en début d'année pour refaire un point sur ce sujet ainsi que sur l'éclairage.

Discipline, incident concours du Fau du mois de juin, suite à la décision de la commission de discipline départementale le licencié sanctionné n'a pas fait appel dans le délai impartit, mais par contre il a engagé une procédure auprès du CNOSF, il a refusé la proposition du CNOSF. Le comité doit se prononcer sur cette proposition de conciliation : la proposition du CNOSF est rejetée à l'unanimité, une réponse sera faite en ce sens dès lundi.

Point CDC Open, de nombreux retours de joueurs mécontents des décisions prises concernant cette compétition, malheureusement les décisions départementales ne feront jamais l'unanimité. Les finales 2025 devront être organisées différemment (horaires de début, dates, organisation de la journée). Il est acté à l'unanimité un arrêt des parties à 12h30 pour la pause déjeuner.

Point règlement de pétanque, un éclaircissement est demandé aux arbitres concernant la possibilité, ou non, de faire un « apport de sable » devant la boule à tirer : réponse : c'est interdit par le règlement, le joueur n'a pas le droit de modifier l'aspect du terrain, c'est sanctionnable.

Anticipation pour le congrès 2025, le rétroprojecteur est insuffisant pour une bonne visibilité des participants, après renseignements pris, nous avons la possibilité d'en louer un performant même pour nos conditions d'utilisation (grande salle, public éloigné et luminosité environnante), environ 200 €, la dépense est actée.

Dans notre projet de promouvoir les féminines hors département, il faut déjà commencer à identifier les féminines qui pourraient bénéficier de ce dispositif (NDLR aide au déplacement sur les concours régionaux et nationaux), il ne s'agit pas de les faire s'entraîner à Montauban, mais vraiment de les faire jouer sur des compétitions hors département.

Formation gestion concours, la FFPJP est en train de s'organiser pour « cadrer » ces formations, il faudra par la suite que nous formions tous les membres, puis à termes organiser une formation obligatoire pour tous les graphiqueurs.

Tarifcation pour les clubs qui vont recevoir les qualifications : pour les pré-qualifs : 50 € (pour une journée), 100 € (pour le week end) ; pour les championnats départementaux : 60 € (pour une journée), 120 € (pour le week end) ; pour le jeu provençal : 60 € (Sa ou Sa et Di)

Précision sur l'organisation des 2 lieux sur chaque zone, ce sera un tirage au sort pour les équipes engagées de chaque club pour savoir quelles équipes vont sur quel lieu.

Le Président,  
Franck CLEMENT



La Secrétaire,  
Laure MARZINOTTO

